

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 19 juin 2009

Notre pays souffre de ségrégations trop graves pour faire l'objet de vaines polémiques. Qu'elles soient territoriales, sociales ou basées sur la couleur de la peau, les discriminations minent la vie quotidienne de millions de nos concitoyens, et sont en cruel décalage avec les valeurs de notre République.

Face à ce constat, l'action des pouvoirs publics se limite souvent au rappel des grands principes et à l'affichage de bons sentiments. Au nom d'une conception désincarnée de l'égalité, on préfère ne pas voir les réalités qui dérangent. Dire qu'il manque des « blancs à Évry », ou dire qu'il manque des « noirs à Neuilly » – dire ces vérités que nos concitoyens peuvent observer tous les jours – devient impossible et expose à des critiques calomnieuses.

Nous sommes, pour notre part, convaincus qu'il est indispensable, et urgent, de nommer les discriminations, pour les combattre.

Des millions de Français sont discriminés, tous les jours, en fonction de la seule couleur de leur peau. Il faut le dire. La mixité n'est pas une réalité dans des portions entières de notre territoire. Il faut le dire.

Non seulement il faut dire cette vérité, mais des enquêtes d'opinion révèlent que nos concitoyens sont tout à fait prêts à l'entendre. Selon une enquête réalisée par l'Institut CSA, 65 % des Français, dont 84 % des moins de 30 ans, sont favorables à la mise en place de statistiques de la diversité.

Contrairement à ce que l'on pense généralement, le Conseil constitutionnel a autorisé, dans sa décision du 15 novembre 2007, « la mesure de la diversité », à condition, bien évidemment, qu'elle ne se fonde pas « sur l'ethnie ou sur la race ».

Nous proposons, donc, que la loi autorise, comme les statisticiens, les sociologues et les militants de la lutte contre les discriminations le demandent depuis des années, d'évaluer les discriminations en se fondant « sur le ressenti d'appartenance », sur une base auto-déclarative, facultative et sans constitution de fichiers, visée par la CNIL.

Interrogée sur les raisons pour lesquelles une personne se sent discriminée, il est temps qu'elle puisse répondre : « en raison de la couleur de ma peau ». Tout simplement.

Souvent décriés, les États-Unis ont montré d'une manière éclatante qu'ils avaient surmonté leurs préjugés raciaux en élisant Barack Obama. Il serait bon que chacun juge, à l'avenir, avec moins de dédain les méthodes qui ont donné ailleurs les preuves de leur efficacité.

A l'occasion de l'émission *Parlons net !* enregistrée aujourd'hui par France Info en partenariat avec le Figaro.fr et Rue 89, nous avons convenu de l'organisation d'un colloque sur les statistiques de la diversité, à Évry, à l'automne prochain. Associant les responsables politiques concernés par ces questions, la communauté scientifique, ainsi que l'ensemble de nos concitoyens ce colloque sera animé par le journaliste David ABIKER.

Manuel VALLS

Député de l'Essonne, Maire d'Évry

Patrick LOZES

Président du CRAN